



L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi

FIDEM SERVAVI

« J'ai gardé la foi » - II Timothée 4 / 7

N° 83

Prieuré saint Pierre et saint Paul

Le prieuré – 6, rue du Chapitre – 25920 Mouthier Haute-Pierre

dimanche 12 avril 2009

Ce sermon peut être téléchargé au format .wma ou .mp3 depuis le site <http://www.fidemservavi.info/> à l'adresse suivante :
http://www.fidemservavi.info/index_a_sermons.htm

Résumé

La descente aux Limbes de l'Âme de Notre Seigneur. Le laps de temps que l'Âme de Notre Seigneur Jésus-Christ demeura dans les Limbes. La bienheureuse résurrection de Notre Seigneur. Une des preuves de la résurrection selon saint Jean Chrysostome. Une résolution importante.

Sermon du « Dimanche de Pâques »

Mes bien chers frères,

En ce saint Jour de Pâques où l'Église nous fait célébrer la glorieuse Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ, considérons quelques instants ce qui s'est passé entre sa mort et sa résurrection. Je vous parlerai ensuite d'une des preuves de la résurrection de Notre Seigneur avec saint Jean Chrysostome.

La doctrine catholique nous dit qu'au moment où Notre Seigneur expira sur le Calvaire, pendant que Son Corps toujours uni à la divinité demeurerait attaché à la croix, Son Âme très sainte descendit dans les Limbes pour délivrer les âmes justes de leur captivité ; l'existence des Limbes découlant de cette vérité de foi qu'est le péché originel.

Ainsi, tout comme l'Enfer, le Purgatoire et le Ciel, les Limbes sont à la fois un lieu et un état, c'est pourquoi aussitôt que l'Âme de Notre Seigneur entra en cet endroit, elle répandit dans ces régions ténébreuses une lumière céleste. « Par cette lumière, nous dit le Père du Pont dans une de ses méditations, ils virent clairement l'essence divine, ils connurent la majesté infinie de leur Libérateur, et tous furent glorifiés. En ce moment, les Limbes devinrent le ciel même, et changèrent le nom de prison en celui de séjour des bienheureux ». C'est la raison pour laquelle Notre Seigneur dit au bon larron : « *Aujourd'hui vous serez avec moi dans le paradis* ».

Et il faut croire également que Notre Seigneur pendant les heures qu'Il demeura dans les Limbes, enleva du Purgatoire les âmes détenues dans ce lieu de tourments. Ou bien il abrégea la durée de leur peine, sans diminution de la dette ; ou bien encore il usa à leur égard de quelque indulgence, en vertu de Son Sang qu'Il

venait de répandre jusqu'à la dernière goutte sur la croix. Et puis enfin que Notre Seigneur se montra comme vainqueur, épouvantant les démons, comme juge suprême, menaçant les réprouvés.

Si nous regardons maintenant le laps de temps que l'Âme de Notre Seigneur Jésus-Christ demeura dans les Limbes, nous nous rappelons évidemment que Notre Seigneur avait dit que, comme Jonas était demeuré trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme serait trois jours et trois nuits dans le sein de la terre. Afin de comprendre pourquoi ce laps de temps est abrégé, mais vérifie cependant la figure de Jonas et accomplit la prophétie qu'il avait faite lui-même, écoutons ce que nous en dit Mgr Gaume : « Cependant, pour dire avec vérité qu'il a été trois jours dans le sépulcre et que le troisième jour il est ressuscité, il suffit qu'il y ait été un jour entier, et pendant une partie du jour précédent et du jour suivant. Enfin, pour prouver qu'il était Dieu, le Sauveur ne voulut pas différer sa résurrection jusqu'à la fin des siècles ; comme pour montrer qu'il était homme et qu'il était réellement mort, il ne ressuscita pas immédiatement après avoir expiré, mais le troisième jour : cet intervalle de temps étant suffisant pour prouver qu'il était véritablement mort ».

Après ces explications, considérons alors la bienheureuse Résurrection de Notre Seigneur. Cette résurrection fait partie du mystère de la Rédemption et la théologie dogmatique nous dit que l'Âme bienheureuse du Sauveur entra dans Son Corps et Lui rendit la vie, et qu'en un instant le Corps de Notre Seigneur fut changé par une sorte de transfiguration, bien plus admirable que celle qui s'était opérée sur le Thabor. A la Transfiguration, en effet, le miracle consistait en ce que, par un effet de sa toute puissance, Notre Seigneur renfermait cette gloire propre du Fils unique du Père, au-dedans de Lui-même, et qu'Il l'empêchait de frapper et d'éblouir.

A la résurrection c'est l'Âme de Notre Seigneur qui le tira du linceul dans lequel Il était enseveli. Elle lui communiqua les quatre propriétés de la gloire, qui sont : la clarté, l'impassibilité, la légèreté et la subtilité. « Alors ce corps ressuscité, nous dit le Père du Pont, revêtu de splendeur, parut mille fois plus beau et plus éclatant que le soleil ».

Ainsi, lorsque nous disons dans le *Je crois en Dieu* : que Notre Seigneur *est ressuscité des morts*, nous affirmons avec toute l'Église que Notre Seigneur est ressuscité par sa propre puissance, ce qui ne peut convenir qu'à Lui seul, qu'à la souveraine puissance de Dieu seul. « En effet, remarque justement Mgr Gaume, la divinité n'ayant été séparée ni du Corps de Jésus-Christ dans le tombeau, ni de Son Âme lorsqu'elle descendit aux enfers, une vertu divine se trouvait dans Son Corps et dans Son Âme ; d'où il suit que le Corps pouvait être réuni à l'Âme, que l'Âme pouvait retourner au Corps et que Jésus-Christ pouvait revivre et ressusciter d'entre les morts par Sa propre vertu ».

C'est ce qui nous permet de saisir pourquoi il n'y a pas de contradiction, lorsqu'il est dit que Notre Seigneur a été ressuscité par le Père. Voici le résumé de Mgr Gaume à ce sujet: « Notre Seigneur Jésus-Christ a été ressuscité par le Père, cela a rapport à Son humanité, comme il faut rapporter à Sa divinité qu'il est ressuscité par Sa propre vertu ». Notre Seigneur est donc le premier qui soit ressuscité de la sorte et c'est la raison pour laquelle la sainte Écriture l'appelle le premier-né *d'entre les morts*.

Voilà donc, mes bien chers frères, ce que nous saurons retenir sur ce qui s'est passé entre la mort de Notre Seigneur et Sa Résurrection, et puis sur Sa Résurrection en elle-même.

Pour compléter cet enseignement, je vous livre maintenant, comme je vous l'ai dit, l'une des preuves de la résurrection qui nous est donnée par saint Jean Chrysostome. Puisque les juifs avaient fort bien compris que Notre Seigneur avait annoncé sa résurrection, ils demandèrent à ce que le sépulcre soit gardé. Et nous savons, ce que Pilate répondit à cette députation: « *Vous avez des gardes, allez, faites-le garder comme vous l'entendrez* ». Voici par conséquent le commentaire de saint Jean Chrysostome :

« Ainsi vos précautions, dit-il, font qu'on ne doit plus douter de la vérité de cette résurrection. Car le sépulcre du Fils de Dieu ayant été scellé et gardé avec tant de vigilance quelle tromperie pourrait-on craindre ? Que s'il n'y en a aucune, et que le sépulcre néanmoins se soit trouvé vide, n'est-il pas certain que cela n'a pu se faire que par la résurrection véritable de Celui qui y était enseveli ? ». « Si les soldats de Pilate avaient gardé ce sépulcre, continue-t-il alors, les Juifs auraient pu dire qu'ils se seraient accordés avec les disciples du Sauveur, et qu'ils leur auraient donné son corps. La fausseté et l'in vraisemblance de cette supposition n'auraient pas empêché ces imposteurs hardis et sans honte de l'avancer, et ils auraient aisément fait croire que cet accommodement des disciples avec les soldats aurait donné lieu à ce bruit de la résurrection. Mais Pilate les ayant chargés eux-mêmes de ce soin, ils ne pouvaient plus raisonnablement faire retomber cette accusation sur

les autres ». « Ainsi on ne peut assez admirer, conclut saint Jean Chrysostome, comment malgré eux ils travaillent à établir la vérité, (...) puisqu'ils se réduisent eux-mêmes par tant de précautions dans l'impuissance de donner quelque couleur à l'imposture qu'ils ont depuis publiée ».

Voilà donc cette preuve de la résurrection, ce qui nous permet également de voir comment l'imposture sert malgré elle à établir la vérité.

En ce saint Jour de Pâques, affirmons par conséquent, mes bien chers frères, toute notre foi en Notre Seigneur Jésus-Christ ressuscité. Il fallait que Son Corps, qui avait été sujet à tant de souffrances, devienne participant du bonheur et de la gloire éternelle, afin que Sa divinité soit clairement établie, que notre foi devienne à jamais inébranlable et que l'espérance de ressusciter nous-mêmes acquiert une force capable de nous faire accepter tous les sacrifices et pratiquer toutes les vertus.

Si j'insiste sur cette résolution, c'est parce qu'en cette période de transition entre le sixième et le septième âge de l'Eglise, celle-ci est de stricte nécessité pour rester fidèle. C'est ce que nous indique le Bienheureux Barthélemy Holzhauser, mais aussi ce que nous en dit le Père de Clorivière, dans son *Exposition littérale de l'Apocalypse*. Et si je vous parle de cette *Exposition littérale de l'Apocalypse* du Père de Clorivière en ce saint Jour de Pâques, c'est parce que les tous récents travaux de retranscription de ses écrits sur ces chapitres viennent d'être effectués. Celui-ci nous dit par conséquent qu'en ce qui regarde le sixième et le septième âge de l'Eglise, les ennemis de Notre Seigneur et de son Eglise feront tous leurs efforts pour exterminer la Religion elle-même.

« L'usage des sacrements, précise le Père de Clorivière, la célébration des saints mystères, l'enseignement public en particulier, seront interdits sous les peines les plus graves ». Et celui-ci explique que tout cela est ce qui doit arriver de plus mémorable à l'Eglise. En ces jours là, vers lesquels nous nous rapprochons, « le Seigneur aura prononcé contre les chrétiens, devenus infidèles, dit-il, le châtement le plus terrible qu'Il puisse infliger dans Sa colère ; Il les aura comme abandonnés et livré à la perversité de leur cœur ». Rappelez-vous qu'il s'agit déjà aujourd'hui de la conséquence de l'aveuglement effet du péché, et cela dans la fausse majorité traditionnelle, et pour les clercs tout particulièrement. Ainsi, au moment les plus forts, toujours en suivant les explications du Père de Clorivière, ceux-ci auront à opter entre l'apostasie et la mort dans les supplices ». S'ils choisissent les supplices ils arriveront alors à se sauver, pas autrement.

Quant aux clercs et fidèles qui auront combattu depuis longtemps et sans compromission avec aucune erreur et avec aucun fauteur d'erreur, « le Seigneur promet de veiller spécialement sur eux », dit-il. Il faut croire alors qu'ils obtiendront les grâces nécessaires qui sont accordées aux confesseurs de la foi.

« Ce sera une grande consolation pour l'Eglise, dit-il, au milieu des peines amères, dont elle sera de toutes parts environnée, de savoir que (...) si Dieu permet quelquefois, que Ses ennemis soient triomphants, qu'ils insultent à Sa faiblesse, qu'ils la foulent à leurs pieds ; qu'Il en saura tirer Sa gloire ; qu'Il la fera sortir victorieuse du combat, et qu'elle ne tardera pas à voir ses ennemis abattus devant elle et châtiés de leur folle témérité ». Ainsi se réalisera d'une façon évidente Son Règne, le règne du Sacré-Cœur, où *Notre Seigneur régnera donc malgré ses ennemis*.

Telle est, mes bien chers frères, cette résolution, pour notre fidélité à Notre Seigneur et à son Eglise, à sa grâce ici-bas, si nous voulons un jour bénéficier de la vision béatifique, voir Notre Seigneur Jésus-Christ ressuscité, avec ses plaies glorieuses, et en Lui, voir le Père dans sa gloire et dans la lumière du Saint-Esprit, en compagnie de l'Auguste Reine des Cieux, de toute la cour céleste, de tous les élus.

Ainsi soit-il.

Abbé Michel Marchiset

Photocopiez et diffusez

Pour vous désabonner de « *L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi* », veuillez envoyer un mail à mail@fidemservavi.info